

Entre incitation au génocide et liberté d'expression : Quel équilibre ?

LA RÉPRESSION DU NÉGATIONNISME EN BELGIQUE, BILAN D'ÉTAPE

Parlement fédéral, 14h00-17h30 (Rue de Louvain 21 – 1000 Bruxelles)

PROGRAMME

Accueil

14h00 - Accueil des participants

- **Guy Haarscher**, modérateur
Professeur ordinaire émérite à l'Université Libre de Bruxelles

Panel 1 : Le négationnisme en droit et en pratique

14h35 - La répression du négationnisme et du discours de haine aujourd'hui en Belgique

- **Patrick Charlier**, co-directeur d'Unia

14h50 - Le négationnisme et sa répression en droit

- **Nathalie Droin**, juriste, Maître de Conférences en Droit Public à l'Université de Bourgogne

15h25 - Les raisons d'un recours en annulation

- **Emmanuel van Nuffel**, avocat au Barreau de Bruxelles, conseil des membres de la Communauté Arménienne de Belgique devant la Cour constitutionnelle

15h35 - Pause-café

Panel 2 : Faire appliquer et avancer le droit

15h45-17h15 - Qu'attendons-nous d'une loi sur le négationnisme ? Faut-il changer la loi ?

- **Carina van Cauter**, Députée (Open Vld)
Co-auteur de la proposition de loi adoptée le 25 avril 2019
- **Michel de Maegd**, Député (MR)
Co-auteur d'une proposition de loi visant la reconnaissance légale du génocide des Arméniens, Assyriens/Araméens et Grecs pontiques de 1915 et la sanction pénale de son négationnisme (10 octobre 2019)
- **Sophie Rohonyi**, Députée (Défi)
Co-auteur d'une proposition de loi visant la répression du négationnisme (10 juillet 2019)
- **Georges Dallemagne**, Député (CdH)
Auteur d'une proposition de loi visant la répression du négationnisme
- **Jessica Soors**, Députée (Ecolo-Groen)
Membre de la Commission justice

Débat et conclusions

Une situation d'urgence pré-génocidaire : la crise au Burundi

17h15 - **David Gakunzi**, journaliste et enseignant, animateur du Paris Global Forum